

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 325

présenté par

M. Poisson, Mme Fort, M. Dhuicq, M. Decool, M. Hetzel, M. Salen et M. Devedjian

ARTICLE 4

À l'alinéa 37, après le mot :

« procéder »,

insérer le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.